

le

BULLETIN

2022



Chères Bouessoises, Chers Bouessois,

Le réchauffement climatique (phénomène causé par les gaz à effet de serre émis par les humains en partis), le covid, la guerre en Ukraine et la crise économique mondiale qui en découle (etc.) les sujets de préoccupations sont nombreux en cette fin d'année 2022.

Dans ce monde incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que la commune de Bouresse reste le plus possible un havre de paix.

Les travaux de rénovation énergétique (Isolation, chauffage, électricité, toiture) de la salle des fêtes commenceront début 2023 après une année de mise en forme du dossier administratif pour une durée de travaux estimée à 4 mois environ.

Le coût de ces travaux de rénovation est proche de 600 000€. Beaucoup d'argent mais nous avons le devoir de le faire pour les utilisateurs actuels, mais aussi pour les générations à venir. Il faut faire preuve, plus que jamais de sobriété énergétique.

Plusieurs manifestations se sont produites en 2022, la fête communale a connue encore une fois un grand succès, le concert du 27 Août avec l'entente des deux communes Bouresse et Saint-Laurent-de-Jourdes, des fêtes des voisins dans différents quartiers de Bouresse ainsi que l'épreuve du Contre la Montre du championnat Régional Nouvelle Aquitaine. Vous êtes venus nombreux pour participer avec nous à ces événements de détente et festifs. MERCI ! Votre participation motive les troupes à faire perdurer ces animations !

J'en profite pour remercier les associations pour le travail effectué mais aussi toutes et tous les bénévoles sans qui ces bons moments ne seraient pas possibles.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui sont toujours une source de dynamisme indispensable pour notre commune.

Je garderais longtemps en mémoire les moments exceptionnels passés avec Monsieur Marzais. Je tiens à le remercier encore une fois pour son invitation du mois d'août, 100 ans, jour de son anniversaire où le conseil et moi-même avons été invités à partager un excellent repas.

Je terminerai ce petit mot en ayant une pensée pour les personnes qui nous ont quittés.



**C'est donc plein d'optimisme et d'espoir
pour un avenir meilleur que nous vous souhaitons
à toutes et tous une bonne année 2023
source de bonheur, de santé et de solidarité.**

Jean-Claude LUTEAU

**Au plaisir de vous retrouver
le 14 Janvier à 17h à la salle des
fêtes pour partager ensemble la
traditionnelle galette !**

• Voirie – Rue de la Liberté :

Après une période relativement longue de test des différents aménagements possibles, il a été fait le choix d'installer deux chicanes et des places de stationnement. Le but premier de ses travaux est de faire diminuer la vitesse des véhicules entrants, de sécuriser l'ensemble de la rue pour les riverains et enfin rendre cet axe plus agréable à la circulation. Les travaux seront menés par l'entreprise Arlaud Irribarren TP en collaboration avec la direction des Routes du Département. Cette opération est estimée à 14500 €.



• Voirie – Pont de la Dive :

Depuis quelques temps à chaque période de fortes pluies, bon nombre d'entre vous ont pu constater des débordements et une mauvaise évacuation des eaux de ruissellements. Ce problème potentiellement accidentogène a été résolu. L'entreprise a scié l'enrobé, sonder, prévue la réfection de la tranchée et du réseau et enfin piqué la conduite, pour un coût total de 5100 €.



• Voirie – Travaux de renforcement du Réseaux :

Ces travaux, sous la direction de SRD et menés par leurs prestataires ont duré toute l'année. Ils ont été faits par tranche sur l'ensemble du territoire. Ils ont permis de renforcer le réseau « au départ » de Bouresse et d'enfourer une grande partie du réseau aérien.

Les travaux sont quasiment finis à l'heure de la mise sous presse de ce bulletin, il reste cependant la reprise des enrobés. Le prestataire annonce une réalisation dans le 1er trimestre 2023.

• Voirie communautaire :

Cette année la CCVG a mené 2 chantiers sur la commune :

- VC 101 (des Maleffes à la Miettrie) reprofilage et reprise de surface en bicouche
- VC 8 (de Villemblée vers Saint Secondin) reprofilage et reprise de surface en enrobé

• L'Épicerie communale :

Acquise par la commune de Bouresse l'an passé, l'ensemble immobilier souffrant d'un manque cruel d'entretien, il a été fait le choix de rénover la toiture afin d'en revoir son étanchéité, de renouveler l'isolation par plaques au plafond, réviser



l'électricité et changer l'éclairage par des systèmes moins énergivores. Enfin il a été installé une porte automatique (qui permet aussi de sécuriser la vitrine) et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'enseigne COOP Atlantique a, quant à elle, procédé au rafraîchissement de la peinture intérieure et va prochainement rénover l'aspect extérieur par la réfection de la façade et la pose d'enseigne neuve. Pour cet investissement qui a coûté au total 103 000 € (acquisition comprise) la commune a obtenu 15.700 € du fond Activ 3 du Département de la Vienne et 15.000 € du fonds de concours de la CCVG.

• **Aire de Jeux PHASE 2**

Pour faire suite à la phase 1 de l'année passée, aménagement a été poursuivie en 2022. Il a été installé une tyrolienne, une balançoire «nid d'oiseau» modèle actuellement très prisés des enfants et une structure à bascule. Le fournisseur de cette nouvelle phase est le même que l'an passé ; l'entreprise Kaso 2 Maison Roche, implanté à Lusignan. Les travaux de fondations et de terrassement ont été mené par l'Entreprise Christian Musard. Le montant total de l'aménagement s'élève à 25 000 €. Cet espace est dorénavant opérationnel, la commune devra cependant tous les ans procéder aux contrôles obligatoires.



• **La Croix Curé :**

Comme vous l'avez vu en page de couverture, cet espace a bénéficié d'une large rénovation et mise en valeur. Le savoir-faire de notre service technique a permis de réaliser ces travaux en interne. Le résultat est remarquable, d'ailleurs il a été fait le choix de « référencer » cette mare au registre nationale des mares et espaces sensibles, ceci afin de le préserver.



• **Le lotissement des Moineaux :**

Voilà après une mise en service datant de 2011 l'ensemble des lots composant le lotissement des Moineaux ont été vendus. Il conviendra

VENDU

maintenant de trouver des nouvelles opportunités afin d'offrir des possibilités permettant l'arrivée de nouveaux ménages. Notons que la volonté de l'état est dorénavant de mobiliser le bâti existant et vacant notamment dans le bourg.

• **Espace Santé :**

Malgré toute la bonne volonté du monde, malgré tous les moyens déployés à notre niveau afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes, l'équipe d'infirmier installé en février 2022 n'a pas pu pérenniser son activité, par manque de clients. Les structures modulaires ont donc été démontées et l'espace a repris son aspect d'avant.

• **Cimetière :**

L'espace funéraire est dorénavant terminé. En 2022 le columbarium s'est vu doté de places supplémentaires et l'installation d'un ossuaire (obligation réglementaire). Pour mémoire, La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics a évolué. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.



Vous comprendrez donc pourquoi le cimetière n'est plus traité chimiquement mais manuellement !

• **Numérotation des lieux-dits :**

Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février dernier. Pour rappel, ce qu'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune. Des précisions supplémentaires devraient être

communiquées via un décret d'application prochainement publié.

L'article 169 de la loi 3DS dispose de ce qui suit : « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. » Les données ainsi récoltées doivent ensuite être mises à disposition par les communes de manière à faciliter leur réutilisation par l'Etat et les différents acteurs qui en auront besoin (La Poste, l'INSEE, les opérateurs téléphoniques, les Secours etc...).

Pour ce faire, les communes doivent créer ce qu'on appelle une BAL « base d'adresses locale » qui répertorie tous les noms de voies et numéros de constructions présents dans le territoire.

En application de cette loi 3DS la commune de Bouresse a débuté la procédure de dénominations de l'ensembles de lieux-dits, voies et habitations.

• **Mais aussi...**

Ces quelques pages ne définissent pas forcément toutes les actions menées sur une année ! voici une liste non exhaustive des « petites choses » qui ne se voient pas forcément.

Installation d'une hotte performante pour le snack « Chez Lucie » pour un investissement de 6 375 €, acquisition pour le service technique d'un desherbeur thermique, d'un sécheur autonome et sa perche, de ralentisseurs de voirie et de barrières de voirie, d'une débroussailleuse, de mobiliers pour le réfectoire de la cantine (tables, chaises et vaisselles), acquisition d'une machine lavante et séchante pour l'ensemble des services (technique & scolaire),

À venir.... en 2023

• **La boulangerie**

La Société ALTF présente sur la commune depuis l'ouverture de la boulangerie en 2013 va cesser



son activité. Jean-Luc Grégory, bien connu de tous, souhaite bénéficier de son droit à la retraite. La Commune, propriétaire des locaux, accompagne la poursuite de l'activité. A compter du 1er février 2023 un nouveau boulanger œuvrera pour la plus grande satisfaction gustative de chacun. Il proposera une gamme de baguettes & pains, de la viennoiserie et de la pâtisserie, le tout « fait maison » comme on dit.

La commune remercie chaleureusement Jean-Luc & son équipe pour ces dix années passées ; et souhaite toute la réussite possible à notre nouveau boulanger.

Nous comptons également sur vous tous pour aller acheter votre baguette quotidienne et découvrir ses propositions gourmandes.

• **La Salle des Fêtes :**

Nous l'annonçons dans le précédent bulletin cette 1^{ère} phase de travaux pour les projets 2022. Là encore de nombreux rebondissements ont faits prendre du retard dans l'exécution des travaux. Tout d'abord, il a fallu contractualiser avec une équipe de maîtrise d'œuvre disponible dans notre créneau, trouver les bureaux de contrôles règlementaires (de coordination, mission SPS, etc...). Puis, nous avons dû mener un diagnostic de la charpente afin d'évaluer si l'actuelle charpente pouvait supporter une nouvelle toiture (avec



des matériaux différents et des charges différentes). Il s'avère que non La charpente doit être changée. Par anticipation nous avons procéder au dépôt du permis de construire dans l'été ; celui-ci nous a été accordé.

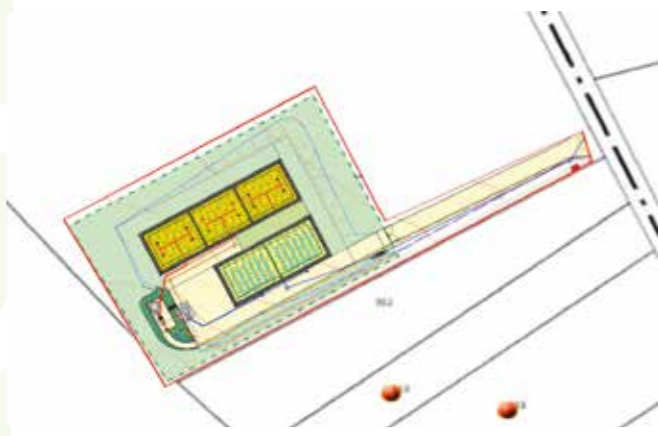
Le dernier trimestre 2022, avec son lot de réunions a permis de figer les travaux à faire, valider l'APD (Avant-Projet Définitif), construire le cahier des charges et préparer le marché de travaux (qui devrait être publier début janvier 2023). Les travaux, après

attribution du marché, devraient débuter en mars prochain.

Sur le plan financier, la commune sera subventionnée par le Syndicat Energies Vienne, l'Etat avec la DSIL 2021 et projette le dépôt d'une autre subvention la DETR pour 2023.

• **Station d'épuration :**

Porteur du projet car compétent en la matière le syndicat Eaux de Vienne mène l'opération de renouvellement de la station d'épuration. L'actuelle, donnant signes de faiblesse depuis quelques temps maintenant, une nouvelle va être implanté en bordure de route sur la RD 8 en direction de Verrières. Le syndicat nous a notifié d'un début des travaux au 3 avril prochain.



• **Une MAM à Bouresse**

(Maison d'Assistantes Maternelles) :

La Commune s'est portée acquéreur d'un ensemble immobilier contenant 2 biens, propriété dans une autre époque de M. et Mme Charpentier que nombreux d'entre vous ont connus. L'un dans la Rue des Ecoles et l'autre dans la Grand'Rue.

Cette acquisition a permis de donner vie à des projets sous-jacents. La municipalité avait été saisie par des personnes désireuses de s'installer sur la commune en MAM. Une MAM est une maison d'assistantes maternelles ; la petite taille de la structure permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en offrant l'avantage d'être en collectivité.

Cette initiative étant favorable pour tous, la commune n'avait cependant pas de locaux pour répondre favorablement à cette requête. C'est dorénavant possible !

L'acquisition de la maison au « 3 rue des Ecoles », après une période de travaux prévus sur 2023, verra nous l'espérons l'ouverture de la MAM de Bouresse.

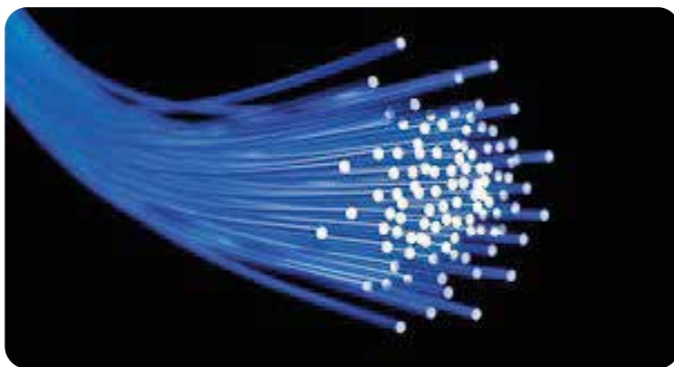
Les garages en face de l'habitation seront démolis puisqu'ils empiètent largement sur la voie, ceci afin de favoriser l'accessibilité et le stationnement.

En ce qui concerne le deuxième bien, situé lui au 8 Grand'Rue, l'offre d'installation d'une friperie (dépôt/vente meubles & vêtements puis services complémentaires de couture et repassage) vient d'être proposée. A l'heure de la mise sous presse de ce bulletin le conseil étudie la proposition.

• **La fibre optique arrive**

Vous êtes déjà nombreux à l'attendre afin de bénéficier du meilleur « débit » possible. Sachez que la commune de Bouresse est programmée dans le déploiement complet sur l'année 2023.

La CCVG a, depuis septembre 2022, eu plusieurs réunions avec Orange et son prestataire de travaux la SPIE.



Dans le 1^{er} semestre 2023 une campagne d'élagage sera programmée avec le service Voirie de la CCVG afin de « libérer » l'espace nécessaire à l'installation des supports de fibre en tête de poteaux. La pose de la fibre optique se fait à 20 cm minimum au-dessus du câble cuivre.

Pour information, le déploiement de la fibre jusqu'à vos habitations n'entraîne pas automatiquement le passage en forfait fibre. Si vous le souhaitez vous devrez, dans un second temps, vous rapprocher de votre prestataire pour faire les modifications d'abonnement.

SIMER Réduire les déchets, une nécessité

L'objectif premier de la Redevance Incitative et du nouveau schéma de collecte, qui y est associé, sont de réduire fortement notre production de déchets et notamment le contenu de notre sac noir, pour les particuliers comme pour les professionnels. Dans ce sens, le législateur français a mis en place un cadre juridique contraignant auquel les collectivités publiques doivent répondre. Cette première année à blanc aura permis de mettre en place des ajustements. Les résultats sont encourageants avec les premiers effets chiffrés enregistrés.

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET ÉCONOMIQUES

- 50 % de déchets enfouis par rapport à 2010

65 % de déchets recyclés

TRI des déchets alimentaires

REDEVANCE INCITATIVE : PREMIERS RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS

64% des usagers sortent le bac noir moins d'une fois par mois et 60% le bac jaune plus d'une fois par mois

- 2 850 tonnes soit - 36% d'ordures ménagères résiduelles OMR (sacs noirs)

+ 430 tonnes soit + 22% de tonnes de tri collectées et triées en plus

*chiffres à septembre 2022 par rapport à septembre 2021

Ces résultats intermédiaires confirment que la Redevance Incitative, alliée aux actions de prévention, sont des leviers forts pour inciter à agir sur la production de déchets. Ils doivent permettre de maîtriser les coûts face notamment à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée sur chaque tonne de déchets enfouie. Sans une réduction des OMR, le surcoût serait de plus d'1 million d'€ et impliquerait de fortes hausses de la Redevance. Aujourd'hui, le SIMER maintient les tarifs.

Évolution de la TGAP entre 2020 et 2025



Composter, une solution pour réduire les déchets



En 2022, l'équipe prévention totalise 1 230 composteurs individuels vendus sur 9 communes en deux périodes de distribution. L'opération représente un investissement de 76 723€ pour le SIMER. Depuis 2010, 23% des foyers ont été équipés. Pour les habitants sans jardin et les établissements, 68 sites de compostages collectifs et partagés sont en fonctionnement.

1 230 composteurs distribués en drive

48 tonnes de déchets évitées avec les composteurs collectifs en 2022

• **CALENDRIERS DE COLLECTE 2023**
Ils seront disponibles d'ici la fin d'année :
- dans vos mairies
ou sur www.simer86.fr

Pensez à bien vérifier votre jour et votre semaine de collecte.

La bonne pratique : sortir votre bac à partir de 19h la veille.

La prévention, c'est quoi ?



Au même titre que la prévention routière ou la prévention des risques, la prévention des déchets vise à avoir une meilleure gestion de sa production de déchets en réduisant les impacts environnementaux à chaque étape de la vie d'un produit : la fabrication, le transport, la distribution, l'achat, l'utilisation, la réparation et le réemploi.

Deux actions à connaître :- une application «MonTri»: vous avez une question sur le tri ? un oubli de collecte à signaler ? Vous souhaitez savoir où trouver une borne à verre ? Cette application gratuite vous aidera au quotidien.- réduire les déchets en évitant le jetable. Le SIMER vous aide à acheter des couches et protections hygiéniques lavables.

www.simer86.fr @EcoPole SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural)

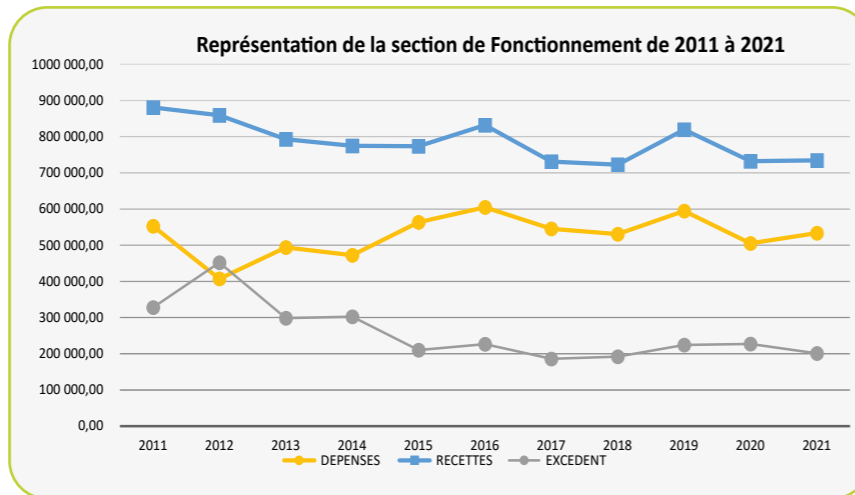
Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
Eco-Pôle - La Poudrerie 86320 SILLARS -
05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr



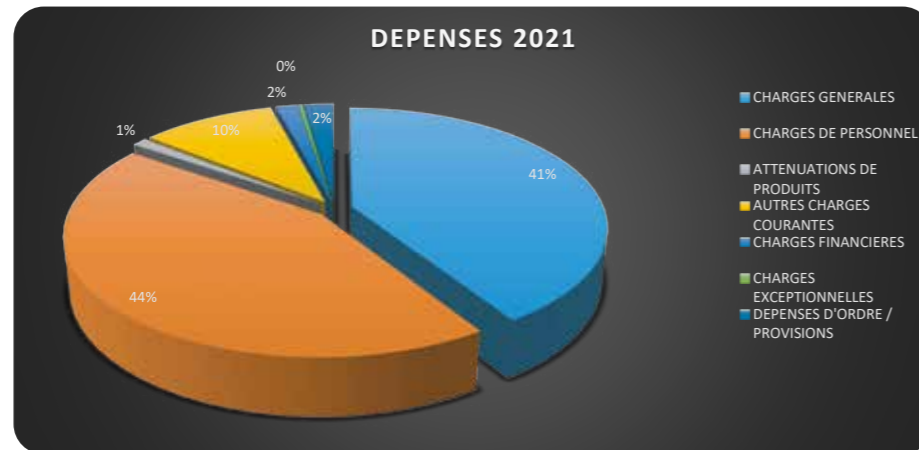
RAPPORT ANNUEL SUR LES FINANCES

Compte Administratif 2021

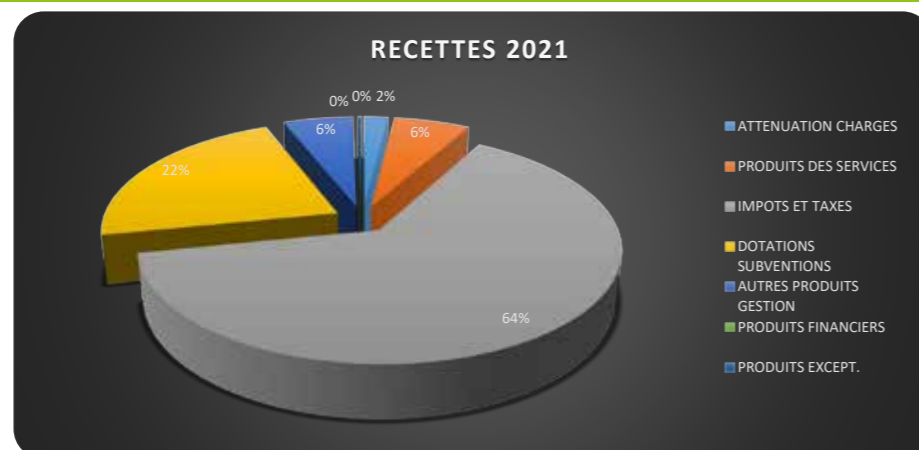
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 533 634,10€ pour un montant de recettes de 734 755,74€.
Soit un résultat de l'exercice 2021 excédentaire de 201 121,64€
Compte tenu de l'excédent cumulé fin 2020 de 430 417,09€
Le résultat final cumulé sur la section de fonctionnement au 31 décembre 2021 est de 631 538,73€.



Les dépenses :



Les recettes :



Commentaires :

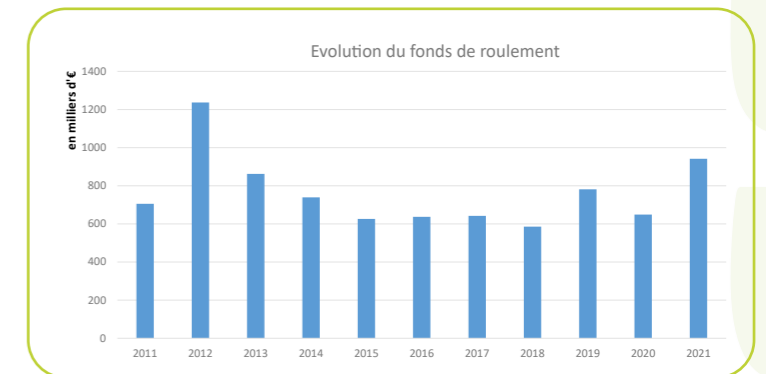
- ➔ Dotations de l'Etat : baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) cette recette a été divisée plus de 6 fois en 10 ans / Maintien des dotations FNGIR et DTCRP
- ➔ Augmentation des revenus des immeubles
- ➔ Stabilité des recettes fiscales (Taux votés à l'identique par la commune depuis plusieurs années)

L'investissement pour l'année 2021 :

TRAVAUX : 165 196 €
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS EN CAPITAL : 32 275 €

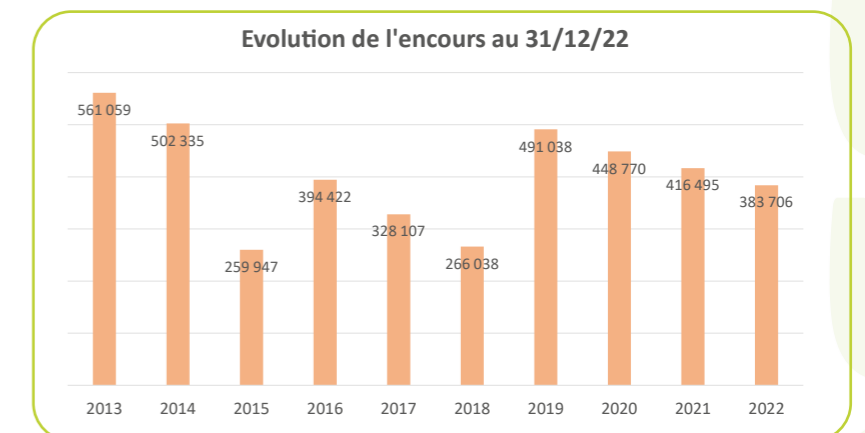
Le fonds de roulement

Le fonds de roulement correspond à la situation nette des finances de la commune au 31 décembre de l'année.



La dette :

Commentaire : signature d'un nouvel emprunt en 2019 pour le financement du projet de l'ilot des Halles.



Subventions aux Associations en 2022

Associations	Sub° 2020	Sub° 2021	Subvention 2022		
			Ddé	Prop°	Voté
Amis de Guerting	450		500	500	500
- Jumelage 2022					
A.C.C.A.	350	700	700	700	700 (*)
Pétanque Bouressoise	400				
Club de l'Amitié	300	300	300	300	300
Association de Pêche «LMdPL»	350	700	400	400	400
Les Hirondelles	450	1 000	650	650	650
- Peintres sur Rues 2021					
- Œufs de Pâques					
Activités & Bien être	450	450	250	250	250
FNACA – Anciens Combattants	350	500	450	450	450
APE Bouresse	500		500	500	500
CASB		650	650	650	650
RURAL'ATTITUDE		4 500	1 500	1 500	1 500
ADMIR	597	605	614	614	614
JPCL (Prix de Bouresse)	200	200			
Course CLM du Championnat N-A			1 000	1 000	1 000
CCAS Lussac	597	609	614	614	614
Groupement Jeunes 3 Vallées	300	600	450	450	450
Passeurs de Mémoire	20	20	20	20	20
Un Hôpital pour les Enfants	100	100	100	150	150
Banque Alimentaire Vienne	72	73	73,68	74	80
TOTAL	5 786	11 007	10 181,68	10 382	10 388

Population totale 2022 = 614

ÉCOLE Publique «Les Baumières»

Quelques pleurs mais beaucoup de sourires (sans masque) en ce jour de rentrée scolaire à l'école publique. Accueillis par l'équipe enseignante en présence de Jean-Claude LUTEAU Maire, les élèves ont vite pris ou repris leurs marques dans les différentes classes, celle de Laëtitia PHATOUMVONG (maternelle), Céline PIRAUDEAU Directrice (CP, CE) et Patrick MANSONI (pour les Grands). Toujours trois classes à BOURESSE mais l'effectif est un peu juste et de nouvelles rentrées seraient les bienvenues dans une école fonctionnelle, labellisée numérique.

Fonctionnelle car la commune et son conseil sont toujours derrière l'école apportant embellissements, transformations et travaux dans les locaux, un partenariat avec la MJC 21 pour les temps d'accueil périscolaires (toujours gratuits) une garderie, une cantine transformée en restaurant scolaire par la nouvelle cantinière Gladys, les Atsems Isabelle et Amandine ainsi que Ludivine AVS. Coup de chapeau également à l'APE qui s'investit énormément pour le bien-être des petits Bouressois (bienvenue au nouveau bureau et merci pour l'ancien, que l'esprit demeure !!).

Lors de la rentrée précédente, on avait dit que la Covid 19 n'allait pas nous arrêter et ne nous a pas arrêté, même si les masques sont tombés le virus est toujours présent et semble s'activer, alors n'oubliez pas les gestes barrières et que l'on entende encore crier, rire, chanter dans la cour de l'école (compter, écrire un peu aussi !!)
La commission scolaire vous souhaite à tous une bonne année et une bonne santé



Atelier Chant - Chorale :

« Spectacle aux familles » le vendredi 20 mai 2022.

Restitution de 6 mois de travail à l'école des Baumières pour ce projet mené par la Commune, l'APE & la MJC 21. Remercions Mme Emilie Proutière en cheffe de cœur pour son travail, les musiciens pour l'accompagnement et l'école des Baumières (l'ensemble des personnels) pour l'encadrement et la prestation saluée de tous.



Le 10 juin dernier, M. le Maire a accueilli au sein de la Mairie la classe des CM1 - CM 2. Ceux-ci désireux d'en apprendre davantage sur l'institution qu'est la Commune ont pu poser toutes leurs questions.

Après avoir organisé une « réplique » d'élection et détaillé les symboles de la République ; Monsieur le Maire a répondu aux questions. Il a su, a priori, susciter des vocations car la relève sera assurée !



Demandé par la maîtresse pour aérer l'espace, favoriser la luminosité et accentuer la surveillance, une cloison a été diminuée de hauteur. Une tablette et une reprise de peinture sont venues finaliser les travaux.

En 2023, des travaux seront programmés à l'école, notamment la reprise des sanitaires des petits qui posent actuellement des problèmes, une douche sera installée pour remplacer des installations vieillissantes et pas pratiques à l'usage.

LES TEMPS D'ANIMATIONS PERISCOLAIRE (TAP) :



Depuis septembre dernier, les animateurs de la MJC 21 sont de retour à l'école.

Tous les lundis, mardis et jeudis, des animateurs viennent prêter main forte à Isabelle et Amandine pour proposer des activités variées aux enfants.

Cette année au programme pour la période de septembre à décembre : jeux sportifs & collectifs, jardinage, activités scientifiques, créations de Noël, jeux d'extérieur et de société, échecs.

Puis pour la période de janvier à juin : activités manuelles, le « vivre ensemble », Origami, Cirque, goûters débats, initiation aux premiers secours, passerelle collège et toujours des jeux sportifs & collectifs, du jardinage.



LE C.L.A.S. :

Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, « méthodologie, suivi des devoirs » mis en place par la MJC 21 et financé par la CAF a été reconduit cette année sur la Commune de Bouresse.

Ces temps d'accompagnements sont encadrés par une équipe constituée d'une salariée de la MJC 21 ainsi que 2 bénévoles de la commune, **que nous remercions à nouveau chaleureusement de leur dévouement.**

Vous apprendrez ici que nos bénévoles préparent aussi un petit goûter partagé avant « d'attaquer les devoirs »

Le CLAS est ouvert à des jeunes qui sont uniquement orientés par le collège Louise Michel, il a lieu tous les lundis hors vacances scolaires de 17h à 18h30.

Des temps conviviaux sont organisés avec la référente du secteur « Famille », Camille ARCHAMBAULT entre jeunes, parents et bénévoles à chaque fin de trimestre.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) à la MJC 21 pour les enfants de 3 à 12 ans

EN QUELQUES MOTS !

La MJC 21 vous propose d'accueillir vos enfants de 3 à 12 ans lors des **vacances scolaires** et les **mercredis après-midi**. L'équipe met un point d'honneur sur la qualité des services en prenant en compte et en respectant au mieux le rythme, les besoins et les envies de vos enfants. C'est pourquoi, les programmes de l'accueil de loisirs sont établis en respectant un critère de tranches d'âges (3-4 ans, 5-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans).

Des actions pour nos Jeunes

COMMENT ÇA MARCHE ?

Retirer un dossier d'inscription à la MJC 21 ou sur le site internet. Remplir et déposer le dossier complet à la MJC 21.

HORAIRES

Les mercredis : de la sortie des écoles jusqu'à 19h.
Les vacances : de 8h à 18h30.

LIEUX D'ACCUEIL :

• Les mercredis : Pour Bouresse, l'ALSH est basé au pôle périscolaire de Verrières. Votre enfant sera pris en charge à la sortie de l'école et transporté sur le lieu d'accueil dont il dépend. Attention, il n'y a pas de transport « retour » le soir. Vous devrez impérativement récupérer votre enfant sur son lieu d'accueil.

• Les vacances : Durant les vacances, tous les enfants, quelle que soit la commune de résidence, sont accueillis sur la commune de Verrières.



A noter : en préparation avec notre partenaire, la MJC 21 un nouveau chantier loisirs pour les vacances de printemps. Le thème et les modalités seront dévoilés ultérieurement. A suivre !

Différentes possibilités s'offrent à vous. 3 points d'accueil sont organisés sur le Lussacois pour faciliter l'accès et la prise en charge des enfants. Ainsi, vous pouvez déposer votre enfant à : à Lussac les châteaux, dans les locaux de la MJC 21, au pôle périscolaire à Verrières, à la garderie périscolaire à Civaux.

Vous pouvez également bénéficier d'un service de « transport à la demande » si vous habitez sur les communes de **Bouresse**, Gouex, Mazerolles, Sillars, Persac, St Laurent de Jourdes ou Lhonnaizé (voir conditions d'accès et modalités de réservation dans les documents à télécharger [«règlement intérieur - Vacances scolaire»](#))



Aménagé dans un ancien séchoir à tabac, **gîte climatisé** de 70 m² aménagé sur 2 niveaux. Au rez-de-chaussée : vaste pièce de vie lumineuse (espace cuisine, salle à manger et salon) et salle d'eau avec WC. A l'étage : 1 chambre (1 lit 140) et 1 chambre (2 lits 90), petit espace lecture sur le palier. Ce gîte à la décoration contemporaine ouvre sur une vaste cour avec préau et son jardin enherbé dans le fond de la cour, entièrement clos de mur.

Situé à côté du Gîte du Séchoir, le gîte du Fournil est un nid douillet aménagé pour 2 personnes. Au rez-de-chaussée, se trouve la pièce de vie ainsi que la salle d'eau avec les wc. A l'étage, la chambre en mezzanine (2 lits 90) et la buanderie. Une petite terrasse est aménagée devant le gîte avec du mobilier de jardin et la possibilité de garer une voiture. Ce gîte a bénéficié de l'installation d'une climatisation depuis peu.

Un mandat de gestion a été signé avec Gîtes de France, les réservations passent par leur centrale de réservation (réservations & informations au 05 49 37 19 77).



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L' A. P. C. de Bouresse (Agence Communale Postale)

Vos possibilités financières :

- * dépôt et retrait d'argent sur votre CCP ou votre Livret A.
- * virement d'un compte postal vers un autre compte postal ou vers une banque extérieure.

Vos possibilités d'achats :

- * timbres, timbres de collections, timbres suivis, stickers suivis ...
- * pièces de collection de la monnaie de Paris
- * enveloppes diverses affranchies (sécurisées ou non), enveloppe lettre recommandée mobile
- * chronopost et colissimos en différents formats

Vos possibilités d'envois ou de distributions :

ENVOIS :

- * tous courriers normaux ou recommandés ou suivis.
- * tous colis soit en colissimos ou faits par vous même (ne pas mettre de papier autour de votre colis sinon taxe supplémentaire).

Départ du courrier à midi tous les jours même le samedi

DISTRIBUTION :

Pour le retrait des plis ou colis en recommandés, vous devez vous présenter à l'Agence Postale munis de l'avis de

passage du facteur ET votre carte d'identité.

Pour les plis ou colis recommandés **remis à un tiers**, vous devez compléter la procuration au dos de l'avis de passage et la tierce personne se présente munie de cet avis, sa carte d'identité et la votre.

CHANGEMENT D'ADRESSE : Il faut vous présenter avec toutes les personnes du foyer munies de leurs cartes d'identités. Différentes solutions vous seront proposées.

Le petit service en + : une TABLETTE connectée est à votre disposition sur place pour consulter gratuitement le site de la Banque Postale et un certain nombre de sites publics (allocations familiales, paiement des amendes en ligne sécurisé, pôle emploi, sécurité sociale etc)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 12h

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h

Samedi de 10h à 12h

4 rue des Halles 86410 BOURESSE

☎ 05 49 36 84 04 ✉ ap.bouresse@laposte.fr



UN PARTENARIAT ENTRE SERVICES PUBLICS LOCAUX AU PROFIT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Développer l'autonomie énergétique du réseau public de distribution d'eau par la production d'énergies renouvelables, tel est le principal enjeu de la convention de partenariat qui a été signée entre le Syndicat ÉNERGIESVIENNE, Eaux de Vienne-Siveer et le Groupe SORÉGIES ce mardi 5 juillet.

Gestionnaire de l'eau et de l'assainissement dans la majeure partie du département de la Vienne, Eaux de Vienne souhaite entreprendre des actions pour s'adapter au changement climatique et maîtriser sa consommation électrique, notamment par le biais de l'autoconsommation. L'enjeu est d'étudier et de valoriser le potentiel de production d'énergies renouvelables sur le patrimoine d'Eaux de Vienne et sur des périmètres de captage d'eau potable.

C'est donc tout naturellement que les deux syndicats mixtes Eaux de Vienne et ÉNERGIES VIENNE ainsi que le groupe SORÉGIES se sont rapprochés pour le développement, le financement et la réalisation de projets de production d'énergies renouvelables.

Ces projets se situeront, essentiellement sur le patrimoine d'Eaux de Vienne et viseront une autoconsommation par le syndicat. Ce dernier pourra également soutenir des projets sur les zones à forte sensibilité, à proximité des points de captage d'eau prioritaires.

Les investissements seront réalisés par le Groupe SOREGIES, Eaux de Vienne ayant la possibilité de devenir co-investisseur. Le partenariat intègre également la nécessité de favoriser les économies d'énergie et de réduire l'exposition d'Eaux de Vienne à la volatilité des prix de marché de l'énergie avec des solutions innovantes de flexibilité.

Enfin, le programme de ce partenariat est un exemple auprès d'autres structures du territoire pour contribuer à promouvoir les actions locales en matière de transition énergétique.

"Eaux de Vienne, en tant qu'acteur départemental de la gestion de l'eau, souhaite au travers de cette collaboration, contribuer à l'adaptation au changement climatique du territoire en conciliant les enjeux de la préservation de l'eau à ceux de la transition énergétique. Les projets visent à agir à la fois sur la sobriété énergétique et le développement d'énergies renouvelables."

En savoir plus sur le site internet d'Eaux de Vienne.

<https://www.eauxdevienne.fr>

Eaux de Vienne

Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
- ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Futicor, Thierry Montavon

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

JDC Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
csnj@poitiers.trait.fr@interdef.gouv.fr 09 70 84 51 51

ma JDC.fr

À CONSERVER

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS
115

CENTRE ANTIPOISON
04 72 11 69 11

SAMU
15

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX MALENTENDANTS
114

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO
0800 23 13 13

3115
APPEL GRATUIT
URGENCES VÉTÉRINAIRES

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche
Composez le **32 37**
ACCÈS 24H/24

Communauté de Communes



France Rénov' le service public de la rénovation

Afin de vous accompagner dans les usages du numérique 4 conseillers numériques sont déployés sur l'ensemble de la Communauté de Communes Vienne & Gartempe. Ils vous proposent un ensemble de services gratuits pour tous et au plus proche de chez vous.

Elsa, Pierre-Olivier, Charles et Léo vous proposeront dès février 2022, des interventions sous forme d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels, avec mise à disposition possible de l'équipement informatique.

Les ateliers évolueront au fil de l'eau et selon vos besoins. Pour commencer, trois thématiques d'initiation sont considérées comme prioritaires :

- Vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique : Utiliser un smartphone, une tablette, un ordinateur, envoyer un e-mail, travailler à distance, consulter un médecin, acheter ou vendre en ligne...
- Vous sensibiliser aux risques du web et favoriser des usages citoyens et critiques :
- Protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, s'informer et apprendre à vérifier les sources, etc...

Vous former à la réalisation des démarches administratives en ligne en toute autonomie (impôts, CAF, carte grise,...).

Pour toute question ou suggérer un atelier, n'hésitez pas à contacter vos conseillers numériques au 05.49.91.87.95 ou par mail à conseiller-numerique@ccvg86.fr

PLUI : Aménager le territoire en Vienne & Gartempe

La Communauté de Communes du Montmorillonnais, par délibération du 17 décembre 2015, a décidé de s'engager dans une démarche prospective de planification de l'urbanisme à l'échelle intercommunale en prescrivant l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** sur ses 37 communes. Par délibération du 26 janvier 2017, la Communauté de Communes Vienne & Gartempe a étendu la procédure d'élaboration du PLUi à l'ensemble de son territoire (55 communes).

Si le PLUi n'est pas approuvé avant le 31 décembre 2019, le règlement national d'urbanisme (RNU) s'appliquera sur toutes les communes qui ne possèdent pas un document d'urbanisme grenellisé. Concernant la CCVG, seules 8 communes sur 55 ont un PLU grenellisé. (Loi ALUR de 2014).

Pour plus d'information : <https://www.vienneetgartempe.fr/amenager-le-territoire/planification-scot-et-plui/plui/>

Bons Vacances 2023

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2023 au CPA Lathus.

La Commune de Bouresse vient de décider de continuer à verser cette aide de 50 € (qui fait une réduction totale de 100 € sur le séjour)

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Vienne & Gartempe Communauté de communes

1 séjour au CPA = 1 Bon vacances de 50 €

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUTES LES CONDITIONS SUR WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR

SVMA



LE SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS (SMVA)

est un syndicat de bassin versant qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA) depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles.

Il anime et coordonne l'ensemble des actions entreprises en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques au travers des compétences transférées par la :

- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC)
- Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu)
- Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)

SYNDICAT MIXTE VIENNE & AFFLUENTS

www.smva86.fr
05 49 85 20 09

31 Chemin des Sablières
86210 BONNEUIL-MATOURS



La Médiathèque vous propose un large choix de lecture (romans de toutes natures, albums, bandes dessinées, revues, lecture large vision, etc ...) et fait son maximum pour satisfaire l'ensemble des lecteurs.

La Médiathèque Municipale



Avec le support de la Bibliothèque Départementale de la Vienne et le passage de ses navettes, il est possible de déposer des demandes d'ouvrage spécifique.

L'adhésion pour l'année vous coûtera :

Individuelle 5 € / Famille 10 € / Associative 20 €

Tous les lecteurs sont les bienvenus ...

NOUVEAU : Cette année les ateliers numériques instaurés par la CCVG ont lieu dans nos locaux. N'hésitez pas à venir participer les 1^{er} & 3^{es} jeudi du mois à partir de 15h.



Nouveaux Horaires :

Lundi	fermé	📍 8 rue des Halles
Mardi	14h - 18h	86410 Bouresse
Mercredi	13h - 18h	☎ 05 49 59 72 95
Jeudi & Vendredi	15h - 18h	✉ mediatheque.bouresse@orange.fr
Samedi	9h - 12h	

Tarifs périscolaires

Cantine : repas enfant	2.80 €
Cantine : repas adulte	3.50 €
Gouter	0.70 €
Garderie matin-soir (prix par 1/2 heure)	0.95 €



Tarifs des locations

Salle des Fêtes	Commune	Hors Commune
Salle uniquement	104 €	266 €
Salle + cuisine	135 €	319 €
Salle + cuisine + vaisselle	183 €	371 €
Cuisine seule		37 €
Vaisselle seule		42 €
Sonorisation		62 €
Maison des Associations	Commune	Hors Commune
Week-end	79 €	160 €
Journée (24h)	53 €	85 €
Demi-journée	42 €	80 €
Sonorisation		20 €

Les conditions de location sont les suivantes :

- ☞ Caution : 100 € et versement d'arrhes pour les demandes Hors Commune
- ☞ L'attestation d'assurance responsabilité civile à fournir.

ETAT CIVIL

Du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022

Au cours de la période allant du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, nous avons enregistré **5 naissances**; célébré **5 mariages** et **1 PACS**.



Nous avons également consigné **2 décès** et transcrit **7 avis de décès**.



En adéquation avec la réglementation générale de protection des données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, nous ne publierons plus l'état civil « nominativement », nous avons donc opté pour un récapitulatif global.

Calendrier des manifestations 2023

JANVIER

- 08 Club de l'amitié : Thé Dansant
- 13 Rural'Attitude : Assemblée Générale
- 14 Commune : Vœux du Maire

FEVRIER

- 11 CASB Repas

MARS

- 11 Amis de Guerting : Soirée Baeckeoffe
- 19 FNACA : Commémoration et Repas
- 26 APE : Marche

AVRIL

- 08 Pêche : Ouverture de l'étang
- 10 Les Hirondelles : Chasse à l'oeuf
- 22 ACCA : Banquet

MAI

- 08 Commune : Commémoration du 8 Mai 1945
- 13 APE : Concours de palets
- 27/28 Pétanque Bouressoise : Concours
- 27/28 Pétanque Bouressoise : Concours

JUIN

- 02 GJ3V86 : Assemblée Générale
- 03 CASB : Méchoui
- 09 CASB : Asemblée Générale
- 10 Activités Bien Etre : Assemblée Générale
- 18 ACCA : Assemblée Générale
- 25 Commune & Associations : Fête du Village
- 30 APE - ECOLE : Fête de l'école

JUILLET

- 08 Pêche : Moules/Frites (midi)

AOÛT

- 26/27 Pétanque Bouressoise : Concours

SEPTEMBRE

- Les Hirondelles : Reprise des Activités
- 17 Club de l'amitié : Thé Dansant
- 17 APE : Brocante

OCTOBRE

- 07 Club de l'amitié : Loto
- 13 FNACA : Assemblée Générale

NOVEMBRE

- 04 ACCA-Pétanque : Soirée Choucroute
- 11 Commune : Commémoration du 11 Novembre 1918
- 18 APE : Vide ta chambre
- 19 APE : LOTO

DECEMBRE

- 01 Pétanque Bouressoise : Assemblée Générale
- 03 Club de l'Amitié : Thé Dansant
- 09 Commune : Repas des Aînés
- 31 ACCA-CASB : Réveillon de la Saint-Sylvestre

Salle des fêtes

Maison des associations

autre

Les hirondelles

L'activité de danse n'a plus lieu d'être en raison d'un manque d'élèves mais

l'activité gymnastique se poursuit après toutes les perturbations des trois dernières années.

Ne vous inquiétez pas, il reste des places si vous souhaitez participer. Dans la Maison des Associations de **19h45 à 20h45** les jeudis en période scolaire.

Alain nous guide toujours dans les exercices ; nous nous amusons, nous nous étirons, nous utilisons nos muscles et nous dansons mais ce n'est pas trop ardu pour ceux d'entre nous qui ne sont plus aussi jeunes qu'avant ! C'est une **ambiance décontractée** et toujours très **conviviale**.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! le coût est de 40€ par trimestre et l'adhésion annuelle de 10€.

La chasse aux œufs de Pâques organisée en collaboration



avec l'APE, a connu un grand succès cette année, sous le soleil du printemps. La Fête du village, revenue à notre date habituelle de juin, a attiré du monde, et il faut remercier toutes les associations de Bouresse et autres bénévoles qui ont mis la main à la pâte.

Un délicieux repas comme toujours, des musiciens ambulants, des animations y compris un excellent spectacle en soirée et, bien sûr, le superbe feu d'artifice musicale qui a clôturé une journée très agréable.

L'Association des Hirondelles vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année avec tous nos vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite en 2023.



Bouresse - Civaux - Lhommaizé - Lussac les Châteaux - Mazerolles - Sillars - Verrières

Le GJ3V86

Label Espoir de la Fédération Française de Football en Juillet 2022.

Ce Label est une récompense pour tout le travail fait par les dirigeants, éducateurs et joueurs et joueuses tout au long d'une saison.

Les résultats sportifs étant très bons la saison passée le club a engagé pour la première fois de son existence deux équipes au niveau régional.



Le GJ3V86, accueille entre les garçons et les filles, de la catégorie U6 au U18, 158 enfants licenciés.

Une équipe de 15 dirigeants actifs, 10 éducateurs dont un apprenti BMF (Brevet de Moniteur de Football) et 2 services civiques, qui sont là pour animer notre association.



Pour cette année, le club a engagé :

- des équipes U6 /U7 et U8/U9, en plateaux amicaux ;
- 2 équipes U10/U11, en plateau, en départemental ;
- 2 équipes U12/U13, en entente avec Adriers Usson, en départemental ;

- 1 équipe U14/U17 à 8 féminine en entente avec Fleuré, en départemental ;
- 2 équipes U14/U15, en entente avec Adriers et Usson, en départemental ;
- 1 équipe U16, en Régionale 1 ;
- 1 équipe U17/U18, en Régionale 2.

Toutes ces équipes jouent sur les terrains des clubs qui constituent le GJ3V86, (Bouresse, Civaux, Lhommaizé, Lussac, Mazerolles et Verrières).

Les dirigeants, dirigeantes et éducateurs animent le club en donnant de leur temps, de l'investissement et fournissent un travail colossal très précieux pour une association.

Dates à retenir :

28 Janvier 2023 :

Diner dansant à Civaux

10 Mars 2023 :

Loto à Verrières

22 Avril 2023 : Randonnée Gourmande à Verrières

01 Juillet 2023 : Tournoi interne à Lhommaizé

Contact : Président, TURBEAU Frédéric, 06.65.22.41.16
groupementjeunesdes3vallees86@gmail.com



Pétanque bouressoise

Grâce à un fort investissement des bénévoles, notre association est devenue l'un des clubs de pétanque des plus actifs dans la Vienne. Ainsi, plusieurs manifestations d'envergure ont pu être organisées ce qui nous a permis d'accueillir près de 900 personnes au total ...

- ✓ La phase finale du championnat de la Vienne doublette mixte
- ✓ Le concours des dirigeants
- ✓ Le championnat des clubs de 1^{ère} division
- ✓ Trois concours d'été
- ✓ La traditionnelle choucroute en partenariat avec nos amis de l'ACCA

Pour ce qui est des compétitions, cette année la pétanque Bouressoise a participé aux :

- ✓ Championnat régional provençal de Nouvelle Aquitaine en terminant 5^{ème}
- ✓ Championnat départemental des clubs en 1^{ère} et 3^{ème} division
- ✓ Championnats départementaux avec deux qualifiés en phase finale du tête à tête
- ✓ Coupe de France
- ✓ Coupe de la Vienne

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour participer à nos futures manifestations dont l'organisation sur trois jours des championnats de ligue Nouvelle Aquitaine : triplète promotion, tête à tête homme, doublette féminin et triplète mixte.

Nous remercions particulièrement nos partenaires et la commune de Bouresse pour leur soutien, ainsi que tous les bénévoles qui participent activement à la vie du club.



La Pétanque Bouressoise c'est :

PARTAGE, CONVIVIALITE et SPORTIVITE.

Si vous vous retrouvez dans ces valeurs n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Président : Alexis FROMENTEAU
06 84 65 77 34

Vice Président : Simon TABUTEAU
Trésorier : Jean-Francois PROVOST

 Pétanque Bouressoise



...Le C.A.S BOURESSE repart pour une nouvelle saison...

L'année 2021-2022 aura été belle pour nos rouge et noir avec cette montée en 4^{ème} division.

Cette saison une entente à été faire avec QUEAUX / MOUSSAC pour faire une équipe 2 en 5^{ème} division. Afin que tous les joueurs puissent jouer.

Le bureau :

- Président : TANGUY Maxime
 - Vice président : FERRAND Jérémy
 - Trésorier : CHAMBON Alic
 - Secrétares : CHAMBON Aurélie
JALLADEAU Amandine
- Plus les membres actifs du bureau.

Nos coachs :

- Equipe 1 : TOUCHARD Bernard
- Equipe 2 : MAGNAT Bernard

Equipe 1



C.A.S. Bouresse

Nous remercions les nombreux sponsors qui nous soutiennent :

Emma tatoo, la Coop de Bouresse, maçonnerie FERRAND, BEAU resto, entreprise LANNEAU, Eco Désembuage, Anita coiffure... Nous remercions aussi les bénévoles de l'ombre qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité.

La bonne ambiance est toujours présente au C.A.S BOURESSE

Les membres du bureau vous souhaite une bonne année 2023 et surtout une bonne santé.

 C.A.S BOURESSE

Equipe 2



Comité de la F.N.A.C.A

Cette année les Anciens d'Algérie sont réunis pour passer quelques bons moments ensemble ainsi que leurs épouses.

Le 19 mars est une date mémorable pour eux, se rassembler au Monument aux Mort pour leurs amis disparus et ensuite se réunir pour déjeuner ensemble un moment d'amitié et à continuer pour l'année à venir.

Le Comité compte 41 anciens d'Algérie dont 13 veuves et 2 sympathisants.

Les drapeaux sont portés par Amandine JALLADEAU, Louane SAUZET, Michel BOUZINAC et Bernard LACHAUME que l'on remercie.

Nos félicitations vont à MIGNERE Jean qui a reçu la médaille de Fidélité et dévouement pour ses services qu'il a rendu au Comité.



Cette année quatre amis nous ont quittés. PICOSSON Bernard, BERNARD Gérard, LEROUX Guy et GERARD Jean-Marie ; nous avons une pensée pour eux.

Le Comité de la F.N.A.C.A. vous souhaite une Bonne Année 2023 et surtout une Bonne Santé.

Association de Pêche « Les Moineaux des Prés Larges »

La saison de pêche 2022 est encore terminée. La vente des cartes à beaucoup diminuée : 261 contre 346 l'année passée. Les grandes chaleurs de tout l'été n'ont pas favorisé la pêche. Nous avons vidé et pêché l'étang avec des filets le 26 novembre 2021. Très grosses déceptions : les carpes de plus de 2 kg sont disparues, plus de gardons mais par contre une forte population de carnassiers (cendres et brochets) qui ont dévoré les gardons.

En fin d'année, nous avons ré-empoissonné selon notre trésorerie disponible (une année sans vendre de cartes, et deux années sans manifestation).

Nous accueillons le dernier jour de classe, tous les élèves de l'école « les Baumières », pour pratiquer une matinée de pêche suivie d'un pique-nique en plein air. Pour eux c'est une matinée de détente mais beaucoup moins pour les enseignants, le personnel encadrant, les quelques parents et grands-parents, les conseillers et les membres du bureau de pêche.

La réussite des moules frites du 1^{er} samedi de juillet n'est plus celle d'avant le COVID. Cette année 128 personnes présentes, avant cela nous comptons 160 à 170 convives voire 234 en 2013.

Merci à la municipalité pour la subvention, l'achat de quelques tables supplémentaires et l'entretien régulier des abords de l'étang (broyage des joncs et des saulines qui envahissent les berges).

Nous remercions M. Jacques DEBIAIS pour son dévouement (passage deux fois par jour autour de l'étang, pour la vente des cartes).

Je remercie personnellement tous les bénévoles, dont ceux qui viennent de Poitiers et Paris pour le déroulement des moules frites.



Au programme de 2023 :

- ✓ Ouverture de la pêche le 8 avril.
- ✓ Moules frites 1^{er} juillet.

L'ensemble du bureau de pêche vous souhaite leurs Meilleurs Vœux et une Bonne Santé pour 2023.

Le Président, Jacky AUZANNEAU



Activites et bien être

L'association va s'inscrire dans le dispositif **SPORT SANTÉ**, cette démarche est d'abord une reconnaissance de la qualité de nos cours de gym. Cette inscription est également possible, grâce à la compétence du professeur qui n'hésite pas à suivre les formations nécessaires pour dispenser des cours adaptés.

Cette inscription permettra d'accueillir des personnes avec des prescriptions médicales particulières. Ce dossier est en cours de finalisation.

L'activité « cartonnage » est toujours en sommeil, il devrait normalement reprendre en 2023.

Bien que le nombre d'adhérents ait diminué, la cohésion du groupe est toujours présente et l'ambiance est excellente.

Le jeudi 10 novembre un petit déjeuner a été partagé avant le cours de gym.

Pour marquer la fin de l'année 2022 tout le monde s'est retrouvé autour d'une table au restaurant « Beau Resto » à Bouresse le jeudi 15 décembre 2022. Les amis, les conjoints et conjointes étaient associés à ce repas.

Comme chaque année l'association a participé à la fête du village en juin dernier en confectionnant les quiches et pizzas pour l'apéritif champêtre.

N'hésitez pas à venir découvrir notre activité gym le jeudi matin à la maison des associations.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire et ses services pour l'aide qu'il nous apporte.

Je souhaite aux lecteurs ainsi qu'à leur famille d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président Alain PIGNÉ

Renseignements : 06 85 76 46 91 / 05 49 48 25 69 / 05 49 50 70 63

JPC

Le samedi 24 septembre, la Joyeuse Pédale Cantonale

Lussacoise et le comité départemental de cyclisme organisaient, avec le soutien financier de la municipalité, **le championnat Régional Nouvelle Aquitaine de Cyclisme.**



@credit photo Elodie CERCLET

JPC LUSSAC-LES-CHATEAUX

La journée s'est déroulée sous un ciel relativement clément (à part une petite averse sur la fin) qui a permis aux 105 participants de se battre contre eux même pour réaliser le meilleur temps. Les circuits, concoctés par l'équipe organisatrice pendant de long mois, partaient de la Sablière vers La Rallerie, traversaient Queaux pour revenir à Bouresse par la route de l'Isle-Jourdain.

A ce petit jeu, le plus rapide a été **Dorian CARREAU** (Pau Vélo Sport) dans la 1^{ère} catégorie à la vitesse moyenne de **48,75km/h**. Au total 10 titres régionaux ont été remis des catégories jeunes (13 ans et +) aux seniors, des filles aux garçons.

Cette journée fût une grande réussite grâce au soutien financier des élus mais surtout à l'implication des 110 bénévoles de la journée : un grand merci à eux sans qui rien ne serait possible.

Le bureau de la JPC

L'effectif pour cette saison est en légère augmentation par rapport à l'année précédente et compte 66 sociétaires.

Quelques départs comblés par 8 nouveaux arrivants dont une deuxième chasseuse âgée de 16 ans.

Dans un contexte encore difficile, nous avons pu organiser nos manifestations sauf la St Sylvestre 2021 qui avait été annulée suite à la pandémie. Nous espérons vivement nous retrouver lors de notre traditionnel banquet prévu au mois d'avril si la disponibilité des locaux le permet, c'est un moment où chasseurs, propriétaires et amis peuvent échanger autour d'un repas.

Les finances de l'association sont saines et nous permettent d'engager les dépenses liées à notre activité malgré une augmentation d'environ 15% du gibier de lâcher.

La sécurité est aujourd'hui au centre de nos préoccupations et nous faisons tout notre possible pour pouvoir préserver les chasseurs et les utilisateurs de la nature.

La chasse est notre passion, qu'elle soit aux petits ou aux grands gibiers : l'important étant que chacun respecte une certaine éthique de la chasse pour rendre une image positive de cette pratique.



Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de BOURESSE
42 rue des Ecole - 86410 BOURESSE - ape.bouresse@gmail.com

APE

Cette année encore, les actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques : les cadeaux de Noël, le voyage scolaire dans le Lot, les cours de chants qui ont permis l'organisation d'un spectacle des enfants et la kermesse.

Lors de notre Assemblée Générale du 23 septembre 2022, le bureau a été renouvelé et de nouveaux membres ont été élus :

Angélique BAUDET, Présidente,
Alexandra BLAIN, Vice-Présidente
Sabrina CAILLEAU, Trésorière,
Sylvie DEMUYLDER, Vice-Trésorière
Anne-Laure CHICAULT, Secrétaire,
Alexandre ROLLIN, Vice-Secrétaire

Nous remercions chaleureusement Stéphanie ROLLIN, Karen CHANTEMARGUE et Aurélie BAUBRY pour leur engagement et tout ce qu'elles ont pu réaliser et apporter à notre association au long de ces années. Cela a été un réel plaisir de travailler avec elles dans la bonne humeur.

Dans le but de continuer nos actions auprès de nos enfants nous mettrons en place des ventes de Madeleine Bijou, produits Gargouil, chocolats, produits du terroir et aussi des manifestations : une marche le dimanche 2 avril 2023, un concours de palet le dimanche 14 mai 2023 et une kermesse au mois de juin.

Nous tenions à remercier les parents bénévoles qui nous apportent leur aide tout au long de l'année de quelque manière que ce soit, car sans l'investissement de tous et de chaque famille, il ne serait pas possible de soutenir les projets scolaires et pédagogiques pour NOS enfants. Il est nécessaire de faire vivre NOTRE ECOLE.

Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre association, telle est toujours la volonté du Président et de son équipe.

Le bureau remercie la commune pour sa participation financière et la mise à disposition des locaux, ainsi que les propriétaires terriens et les participants aux manifestations.

L'ensemble des membres de l'ACCA vous souhaite de bonnes fêtes, meilleurs vœux à tous.

L'ensemble des membres de l'ACCA vous souhaite de bonnes fêtes, meilleurs vœux à tous.



Sans APE, sans implication, et sans engagement des parents d'élèves, tout ceci ne serait pas possible ou alors nécessiterait une importante participation financière des parents.

Afin que l'APE se maintienne et que nos enfants puissent toujours bénéficier de petites attentions, sorties pédagogiques, nous accueillons avec plaisir toutes les nouvelles idées, suggestions et pour partager un moment sympathique et convivial pour le bien de nos enfants.



Pour finir, nous voulions également remercier l'ensemble des habitants de la commune qui nous aident dans nos actions et nos démarches qui permettent d'agir pour les enfants de l'école, ainsi que l'équipe enseignante, les atsem, Monsieur le Maire et son équipe municipale.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux.

Bonnes Fêtes, Meilleurs Vœux à Tous.

Les mesures sanitaires à peine levées, nous avons fait le pari de relancer le traditionnel Beackeoffe pour lequel le taux de participation fut satisfaisant avec une possibilité de livraison à domicile qui a eu beaucoup de succès. Cela nous a permis de remobiliser tous les bénévoles après cette veille associative forcée. Il était temps de relancer la machine car nos amis mosellans avaient annoncé leur visite pour l'Ascension.

C'est avec beaucoup d'impatience que nous les avons attendus car leur visite, initialement prévue en 2021, avait dû être ajournée, le Covid étant passé par là et les regroupements avaient encore un caractère sensible. Contents de pouvoir se réunir enfin, nous avons organisé un week-end sans trop d'extravagances pour que tous puissent profiter de leurs invités.



Après une journée passée en car, ces derniers arrivèrent en fin d'après-midi le jeudi de l'Ascension. Un repas de bienvenu fut organisé à la salle des fêtes avec un buffet copieux auquel les membres du conseil municipal avaient été invités. L'agneau (local) de 7h eut beaucoup de succès.

Les membres de l'association s'étaient donnés rendez-vous dès le matin pour tout préparer. Un travail remarquable réalisé dans la bonne humeur permettant de démarrer le week-end en toute convivialité.

Le lendemain, les plus courageux sont venus participer à une marche de découverte autour du village visant à découvrir les alentours de Bouresse.



La découverte de Bouresse.

Des indices laissés le long du parcours ont orienté notre chemin. Une collation à mi-parcours aura été nécessaire pour reprendre des forces !

Concernant l'après-midi, nous avons été invités par Mme Desroses à participer une manifestation à Civaux qui recevait en même temps leurs homologues mosellans de Gomelange.

Un dépôt de gerbe et une projection du docu-fiction produit pour les 80 ans de l'exode dans la salle des fêtes étaient organisés. Les quatre maires de Gomelange, Guerting, Civaux et Bouresse étaient réunis pour cette occasion aux côtés du sénateur Bruno Belin. Une table ronde avec le producteur du film clôtura la journée. Mes remerciements pour cette invitation à la mairie de Civaux.



Le samedi était « libre » et aura permis à chacun de récupérer et se préparer pour une dernière soirée ensemble.

Puis vint l'heure du départ le dimanche matin. C'est le cœur serré que nos amis ont repris le car en direction de la Moselle.

Nos maires respectifs ont ainsi pu faire connaissance lors de cet échange car M. Tonnelier, nouveau maire de Guerting, a participé au voyage. Nous avons pu ainsi discuter des actions à mettre en place pour perpétuer notre devoir de mémoire vis à vis de ce volet de l'histoire qui, malheureusement, est peu mentionné dans les manuels scolaires et dont on parle peu au niveau national. Nous avons pris contact avec les écoles, sous la tutelle des mairies, afin de mettre en place une correspondance entre nos deux établissements scolaires. Les équipes enseignantes, que j'ai pris soin de contacter, avaient l'air enthousiaste à l'exposé du projet.

Pour finir, je tiens à adresser mes remerciements à notre mairie et à nos élus qui nous apportent un soutien permanent dans nos actions ainsi qu'à tous les bénévoles qui constituent le moteur de notre association.

Le Président des amis de Guerting
Sébastien KOLLMANN

Les Passeurs de Mémoire du Lussacois



Depuis six ans, notre association s'efforce de perpétuer la mémoire et les souffrances de celles et ceux qui nous ont précédés dans les dix communes de l'ancien canton de Lussac. Conférences, expositions et publications se sont succédées et le temps fort de notre activité a été la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918.

En 2022, nous avons démarré une étude sur la vie dans ces communes entre 1945 et 1975, notre adhérent qui la mène sur Bouresse étant Jean-Claude Fromenteau. C'est un travail de recherche qui se déroulera sur plusieurs années et qui débouchera sur un nouveau livre.

En 2023, nous réaliserons des panneaux sur les stèles du canton élevées à la mémoire des résistants morts pour la France. Bouresse sera concernée par un hommage à Adrien Degenne, André Beaumont et le docteur Robert Soueix.

De plus, au cours d'une réunion tenue le 9 septembre 2022 à Bouresse, nous avons lancé un travail e mise en valeur de tombes et monuments funéraires dans les cimetières. A



Bouresse, nous en avons répertorié une du XVI^e ou XVII^e siècle, celle d'un officier de cavalerie du Premier Empire et un ensemble de tombes anciennes près de la croix centrale, absolument remarquable. Cette étude ne pourra être menée qu'en relation avec les familles lorsqu'il y a encore des descendants et bien sûr la commune.

A ce propos, nous remercions les élus de Bouresse pour leur soutien et la mise à disposition de la maison des associations, en particulier monsieur Jean-Claude Luteau, maire, et Patrick Jalladeau, présent à toutes nos réunions dans la commune.

Contact : passeursdememoire86@gmail.com

Un Grenadier de Napoléon au Cimetière de Bouresse.

Des recherches personnelles, dans le cimetière de Bouresse, vers deux mille dix : j'ai découvert trois tombes qui sont remarquables :

Une des trois ma touché, celle de Louis AUBAR grenadier de Napoléon, né le trois janvier mille sept cent quatre vingt huit à Bouresse, fils de Sylvain AUBAR, notaire à Bouresse et de Marie-Madeleine MESMIN, sans profession, marié le deux mars mille huit cent dix huit à Saint-Sulpice-les-feuilles, (Haute-Vienne), décédé le quatre décembre mille huit cent soixante six à Bouresse le bourg.

Sur le monument une sculpture représente un casque de grenadier, et deux sabres enroulés dans deux rubans: est inscrit sur une plaque d'ardoise,» Ici repose le Corps de Monsieur Louis AUBAR, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre impérial de la légion d'honneur, médaille de saint-Helene, ancien membre du conseil d'arrondissement de Montmorillon,» décédé le quatre décembre mille huit cent soixante six à Bouresse à l'âge de soixante dix neuf ans.



Louis Aubar capitaine adjudant major de dragon

Depuis toutes ces années, pensant que personne n'en serait intéressé, un jour les passeurs de mémoire, dont je fais parti, font une réunion à la salle des associations à Bouresse, avant de commencer la réunion je leur montre ce que j'avais découvert au cimetière.

Monsieur Jean-claude corneille président des passeurs de mémoire me dis il faut avisés la commune.

Lors d'une réunion avec plusieurs maires de communes voisines, ce qui fut fais.

Jean-claude FROMENTEAU
Passeurs de mémoire.

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié se retrouve toujours 2 fois par mois 1^{er} et 3^{ème} mardi à la salle du club
Nous attendons les nouveaux retraités pour des parties de belote ou tout autre jeux à notre convenance.

Nous organisons :

- 4 thés dansant
- 1 loto
- 2 repas
- 1 voyage en septembre



Jeudi 8 septembre dès 4h30 nous sommes parti accompagné de 41 personnes pour visiter le volcan de Sempfégy petit déjeuner en route puis déjeuner au restaurant du volcan.

Après-midi montée au Puy de Dôme en train.
Cette belle journée terminée tout le monde c'est promis de remettre ça à l'année prochaine.



Nous avons une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés durant l'année 2022.

Merci à monsieur le maire et ses élus pour la salle mise à notre disposition.



Le Club

RURAL' attitude

Rural 'Attitude est une association créée en 2019, née du souhaite de petites communes de la Vienne de joindre leurs ressources humaines, matérielles & financières pour organiser des événements culturels de plein air afin de contribuer au dynamisme local.
A cet effet, les communes voisines de Bouresse et Saint-Laurent-de-Jourdes ont décidé de rendre la musique plus accessible au grand public et de créer un moment convivial grâce à l'organisation d'un festival gratuit à Bouresse le samedi 27 aout 2022.
Afin de favoriser la mixité culturelle, l'association a présenté 4 artistes avec un répertoire varié : Nicolas Moro, Les Sœurs Donou, Phil Doux & un DJ pour la fin de soirée.

RURAL ATTITUDE

Le public, attendu nombreux, était présent. Malheureusement d'autres manifestations prévues le même jour localement, n'ont pas permis d'atteindre complètement les objectifs.
Le prochain festival aura lieu sur la commune de Saint Laurent de Jourdes et sera programmé lors de l'assemblée générale de janvier.





Association ADMR de BOURESSE



Nous proposons nos services sur 4 communes : Lhommaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes, Verrières et Bouresse. **En 2021, l'association a accompagné plus de 90 clients pour 13 706 heures d'interventions.**

Donnez du sens à votre engagement, devenez BENEVOLE !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble :



- Visite à domicile & lien social
- Missions administratives
- Gestion de la flotte automobile
- Manifestations locales
- Communication ...



ADMR de BOURESSE

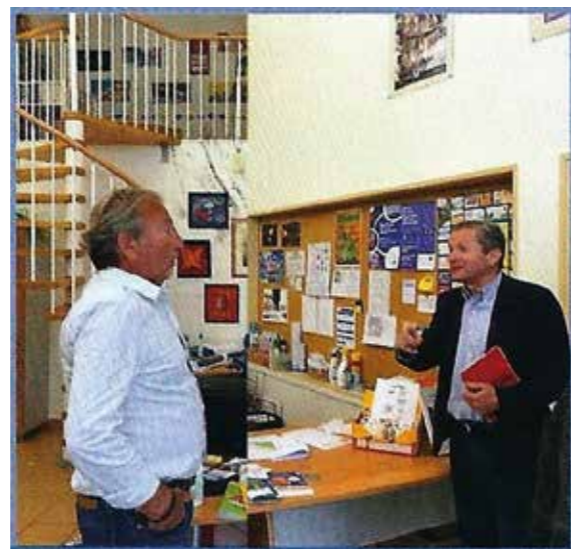
15 place de la mairie
86410 Verrières
05 49 45 22 53
info.assobouresse.fede86@admr.org

Visite

Rencontre avec le Sénateur Bruno BELIN

A l'occasion d'une réunion de secteur avec le Conseil Municipal, le Sénateur Monsieur Bruno BELIN accompagné de M. Luteau ont parcouru les locaux de la mairie et visiter la médiathèque.

M. le Maire et son conseil remercie M. Belin de son écoute et de sa disponibilité à l'égard de notre commune.



Revue de PRESSE

bouresse Jeudi 28 juillet 2022

Succès des activités Sportez-vous bien

Jeudi 21 juillet, 121 personnes ont participé aux activités gratuites dans le cadre de Sportez-vous bien, organisé par la communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) dont les animateurs Jôhan et Stefan assuraient la coordination au stade mis à disposition par la municipalité. Des associations étaient en renfort : le CPA de Lathus pour le tir à l'arc, le CAS de Bouresse pour le football et la Pé-

tanque bouressoise pour les jeux de boules. Des animateurs de l'accueil de loisirs de Verrières, émanation de la MJC 21 de Lussac-les-Châteaux, encadraient également les activités. Il est clair que la demande du public pour ces animations de sport en plein air est en forte croissance et que la participation dépasse les résultats attendus puisque des créneaux sont ajoutés à chaque session d'activités.

Tir à l'arc dans le cadre de Sportez-vous bien à Bouresse.

bouresse/saint-laurent-de-jourdes Mercredi 31 août 2022

Rural'Attitude : le festival de l'amitié

Samedi 27 août, le festival Rural'Attitude, organisé par l'association du même nom, s'est déroulé au stade de Bouresse. L'association Rural'Attitude, qui réunit Bouresse et Saint-Laurent-de-Jourdes, a deux présidents qui sont les maires des deux communes, Jean-Claude Luteau et Raynald Costet, présents lors des festivités, pour une soirée en plein air animée de quatre spectacles musicaux gratuits. D'abord, Nicolas Moro, s'ac-

compagnant seul à la guitare, a chanté le répertoire de ses compositions qu'il crée depuis 2015 dans des clips vidéo comme *Le Montmorillon swing* ou *Le destin des affreux* et des albums : *L'amour est un oiseau volage*, *Des traits en commun* et *Mollo*. Le public familial de tous âges a été conquis par son humour et le dialogue qu'il sait instaurer. Puis, Kathy, Clarissa et Juliette ont offert un trio vocal de morceaux de leurs compositions et de reprises avec une énergie digne des amazones du Bénin d'où la famille des Sœurs Donou est originaire. La diversité de leur répertoire avec de la variété française, de la musique latino, du rock et du funky, captive et électrise le public auquel elles transmettent leur irrésistible joie de vivre. Ensuite, Philippe Doux a chanté des morceaux de musique française connus et aimés du public comme ceux de Patrick Brel, Francis Cabrel et Jean-Jacques Goldman. Avec les Sœurs Donou, il vient de la région bordelaise dans le cadre des Productions Marvier à qui l'association a confié les choix musicaux. Enfin, la soirée s'est terminée avec un DJ qui a mené la danse, tard dans la nuit. Avec un public réactif et participatif, la Rural'Attitude met bien en évidence le dynamisme et la cohésion des deux villages, heureux de partager chaque année ce moment festif.

Les artistes bordelais venus animer le festival Rural'Attitude.

agriculture Mercredi 2 mars 2022

Concours général agricole : ils brillent

Au Salon de l'agriculture à Paris (du 26 février au 6 mars), le concours général agricole 2022 bat son plein et déverse une pluie de médailles. La Vienne tire son épingle du jeu.

Vins. Argent pour le Saumur blanc millésime 2021 du Domaine de l'Épinay à Posaucay.

Produits. Or et bronze pour le fromage de chèvre à pâte molle et croûte fleurie de l'Éclair de la Treille à Loudun. Or pour le cocktail de jus de fruit pomme-poire de la Sarl Gargouil à Charroux ; argent pour le cocktail non pétillant de jus de fruits pomme-framboise et le jus de pommes de la Sarl Gargouil.

Ovins. Race Ile-de-France : argent et bronze (2) pour Philippe Berger (Nieuil-l'Espoir). Race suffolk : or (2), argent (2) et bronze (2) pour le Gaec Rollin (Persac).

Ils ont dit
Éric Gargouil (Sarl Gargouil, trois médailles) : « C'est une récompense pour l'équipe. On continue de montrer notre qualité et cela met en avant notre savoir-faire. »
Alexandre Rollin (Gaec Rollin, six médailles) : « L'émotion est d'autant plus grande de remporter des médailles que nos filles m'accompagnent et sont déjà passionnées. C'est une fierté pour nous, éleveurs, de représenter notre métier. »

Alexandre Rollin, avec ses béliers suffolk, a rafilé six médailles pour la plus grande joie de ses filles, Ève et Manon.

bouresse Samedi 14 mai 2022

Championnat départemental de doublette mixte

Des parties très disputées.

Le dimanche 8 mai, 32 équipes mixtes, c'est-à-dire 64 femmes et hommes, soit 16 équipes pour le Nord-Vienne et autant du Sud-Vienne, se sont affrontées pour le championnat départemental de doublette mixte organisé par la Pétanque de Bouresse avec ses bénévoles sous l'égide du Comité de pétanque et boule provençale de la Vienne avec le soutien de la municipalité de Bouresse qui entretient et met à disposition les terrains dédiés à ce sport.

Présidé par René Jaubert, aidé d'Alexis Fromenteau et de Jean-François Provost, le jury a attribué, après de belles parties très engagées, la victoire à l'équipe de Montmorillon composée d'Océane Texier et Philippe Gauthier qui a battu en finale l'équipe d'Usson-du-Poitou composée de Marielle Jadault et René Foussier. Les vainqueurs défendront les couleurs de la Vienne au championnat de France qui se tiendra les 25 et 26 juin à Brive-la-Gaillarde.

bouresse

Une page se tourne au Restaurant du Centre

Le 1^{er} avril 2022, Aline et Jackie Beau ont été élus propriétaires du fonds et des murs du Restaurant du Centre de Bouresse, qu'ils ont inauguré le samedi 9 avril, dans l'après-midi, après avoir effectué trois semaines de cuisine et de services avec Fabienne et Philippe Deblais, anciens propriétaires et jeunes retraités. Pour la famille Deblais, c'est une page qui se tourne. En effet, Pierre Bédet, ardent grand-père de Philippe, avait acheté cette maison au début du 20^e siècle pour y installer son atelier de menuiserie et y créer plus tard le restaurant. En 1950, il passe la main à Alice et Paul Bastien, les grands-parents de Philippe, à qui succède en 1976 leur fille, Jeanette Deblais, qui restera jusqu'en 1993. Puis, Fabienne et Philippe prennent la relève

chacun depuis une dizaine de mois un lieu pour réaliser leur rêve d'être restaurateurs. Ils ont rencontré par le bouche à oreille Fabienne et Philippe qui voulaient vendre ; ce qui s'est avéré difficile pendant le confinement et a fini par aboutir.

Repas ouvriers, soirées à thème, portage...
Ainsi, les nouveaux propriétaires héritent d'une clientèle fidèle aux repas ouvriers (20 à 30 par jour), qu'ils continueront à servir tous les midis, du lundi au jeudi, et midi et soir le vendredi. De plus, un samedi par mois, ils ont en projet des soirées à thème avec de la musique.

Bien décidés à rendre service, ils assurent aussi le portage de repas auprès d'une dizaine de personnes âgées en semaine, entre 10 h et 11 h le matin.

Philippe et Fabienne Deblais, Aline et Jackie Beau, au Restaurant du Centre de Bouresse.

pendant 29 ans. Maintenant, ils vont pouvoir s'adonner pleinement à leurs loisirs : la chasse pour Philippe et la peinture pour Fabienne. Aline et Jackie cher-

championnats régionaux et départementaux du chrono

Totale réussite à Bouresse

Un peu de vent et à peine de la pluie, sur la fin, aucun accident et une organisation aux petits oignons : la Joyeuse Pédale Cantonale Lussacoise du président Jean-Marie Ribardière et le Comité départemental ont rempli leur contrat en organisant parfaitement les championnats régionaux et départementaux du contre-la-montre, samedi à Bouresse.

« Pour un petit club comme le nôtre, c'était un vrai challenge à relever, je peux dire que c'est réussi, soulignait Aurore Pontonnier, trésorière de la JPC Lussac et responsable FFC. Entre les signaleurs (50), les motards (20) et le reste, on était une centaine à encadrer sur cette épreuve. » Presque autant que les coureurs (105, trois forfaits), des minimes aux seniors.

Le CA Civray, le Cycle Poitevin, l'UVV Poitevine, Naintré et l'Avenir Châtelleraudais se sont partagé les titres départementaux et les podiums « NA et 86 » avec une mention spéciale au Civraisien Louis Lepéculier champion régional chez les hommes 3^e catégorie.



Louis Lepéculier (CA Civray) remporte le titre régional en 3^e catégorie. (Photo cor, Sébastien Grégoire)

Les classements

> Hommes

Toutes catégories : 1. Carreau (Pau, 1^{er} cat) les 17,400 km en 21'30"11... 3. Pourreault (Vendée U, 1^{er} des 2^e cat) à

31'76... 10. Lepéculier (CA Civray, 1^{er} des 3^e cat, champion départemental) à l'44. 23. Nauleau (CAC) à 5'08 Minimes : 1. Picard (CC Marmandais) les 6,700 km en 9'51'46... 4. Cotier

(UVP, champion départemental) à 26'66, 8. A. Lienart (UVP, 2^e du 86) à l'13'09

Cadets : 1. Serres (EC Passageoise) les 13,400 km en 19'11'24... 5. Heugas (Saint-Florent) à 39'89, 6. Girème (CP, champion départemental) à 41'32, 11. M. Grégoire (CP) à l'18'49

Juniors : 1. Dupin (Stade Montois) les 17,400 km en 22'34'35... 3. L. Mainguenaud (Saint-Florent) à 13'49, 4. Delhomme (CP, champion départemental) à 23'37, 15. Aubourg (ACC, 2^e du 86) à 31'57'79

PC D1/D2 : 1. Labbe (Guidon Macarrien) les 17,400 km en 24'04'84

PC D3/D4 : 1. Denoël (Bordeaux) les 17,400 km en 25'14'32, 2. Véron (ACC, champion départemental) à 1', 3. C. Lienart (UVP, 2^e du 86) à l'00'44... 6. Bompas (CP, 3^e du 86) à l'46'00

> Féminines

Juniors/seniors : 1. Gaugain (Urt 64) les 17,400 km en 25'10'04... 3. Boué (UVP, championne départementale) à 5'09

Minimes/cadettes : 1. Frouard (Tulle) les 6,700 km en 10'24'05... 3. Bastière (ACC, championne départementale C2) à 43'31, 7. Touchard (VN, championne départementale M2), 8. Raimond (UVP, championne départementale M1)

bouresse

Judi 30 juin 2022

Une fête communale animée

Dimanche 26 juin, la vingtième fête communale et associative s'est déroulée avec un peu d'humidité en milieu de journée sans que le déroulement en soit entravé. Dès le matin les exposants du vide-greniers étaient installés pour la journée. Les 450 convives du repas de midi ont bénéficié d'un concert de jazz métré haut en couleurs avec le groupe

Boogaloo's Band, composé d'un piano, deux saxophones, une contrebasse et une batterie. Ils ont offert un répertoire qui a donné envie au public de fredonner sur des airs d'un groove dépayant, rafraîchissant et entraînant. Étaient aussi proposés des animations, des jeux, et trois concours qui ont été primés en fin d'après-midi : un jeu de piste

sur le territoire communal guidé par un fascicule d'énigmes, un concours de photos dont le thème était « Auprès de mon arbre » avec deux niveaux (enfants et adultes) et un concours du meilleur broyé du Poitou. En soirée, la MJC21 a offert sur le parvis de l'église un spectacle de la Bouilit' en collaboration avec Carnage-productions, intitulé *Demi-Frères Grumaux*, qui racontait l'histoire d'une famille de cascadeurs déjantés expliquée par un duo explosif. La journée s'est terminée par une retraite aux flambeaux vers l'étang et un spectacle pyrotechnique qui a satisfait un public comblé. Jean-Claude Luteau, maire, conclut : « L'organisation de cette manifestation annuelle demande un gros effort aux bénévoles, mais elle est essentielle au maintien du lien social et elle permet aux habitants de se retrouver. »



Le concert de jazz du Boogaloo's Band.

bouresse

La chorale de l'école chante le jardin

D'octobre 2020 à mai 2022, les 50 enfants des trois classes de l'école de Bouresse ont suivi un parcours d'éducation artistique animé par la MJC 21 de Lussac-les-Châteaux, soit 20 demi-journées d'apprentissage au chant-chorale. Émilie Proutière, la cheffe de chœur de l'école de musique de la MJC est intervenue pour former les différents niveaux scolaires à un répertoire sur le thème du jardin ; entre autres, il y avait pour les maternelles *L'Alouette* et *Concoucoccinelle*, pour les CP et CE1 *La Dodeu Limace orange*, pour



La chorale de l'école de Bouresse pour un concert « Au Jardin », les CE2 et CMI *La Maison près de la Fontaine*, et pour les élèves du CP au CM2 *Le Jardin extraordinaire*. Dès le départ, l'objectif était de mettre les enfants en situation de jeu face au public, ce qui s'est réalisé lors d'un concert à la salle des fêtes, le vendredi 20 mai avec l'accompagnement d'un régisseur du son et de trois musiciens : Gaëlle au piano, An-

drew à la contrebasse et Philippe à la batterie. Les parcours de découvertes artistiques sont financés par la direction régionale des affaires culturelles (Drac), ce qui a permis à la MJC 21 de mettre en place cinq parcours avec des artistes sur le Lussacois. À Bouresse, le parcours s'inscrit dans le cadre du projet de développement des écoles de musique de la communauté de communes de Vienne et Garmppe. Il a été soutenu par la commune et l'Association des parents d'élèves.